



Avis d'appel public à la concurrence Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Argentan.

Correspondant : M. le maire, Place du Docteur Couinaud - BP 60203 – 61 201 Argentan Cedex,

Tél. : 02.33.36.40.00 - Télécopieur : 02.33.36.52.07

Courriel : affaires.generales@argentan.fr

Adresse Internet : <http://www.argentan.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7052160>.

Objet du marché : Le présent marché a pour objet des travaux de réfection partielle après sinistre dans le Gymnase Michel Pelchat, situé Rue du 104^{ème} RI à Argentan.

Lieu d'exécution : 61200 Argentan.

Type de procédure : procédure adaptée.

Références de l'avis initial : mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 09/03/2020 au 09/04/2020.

Informations rectificatives :

Dans la rubrique "date limite de réception des offres" :

Au lieu de : "4 mai 2020, à 12 heures", *lire* : "8 juin 2020, à 12 heures".

Dans la rubrique "renseignements complémentaires" :

Au lieu de : "Une même entreprise peut répondre à un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans ce cas, les offres doivent être clairement distinctes pour chacun des lots.

Le délai global d'exécution, c'est-à-dire de l'ensemble des travaux allotis tous corps d'état confondus, est fixé à quinze (15) semaines dont quatre (4) semaines de préparation.

Les travaux de peinture de la salle de tennis de table doivent être obligatoirement exécutés du 15 juillet 2020 au 14 août 2020.

Une visite des lieux doit être obligatoirement effectuée préalablement à la remise des offres pour l'ensemble des lots (contact : voir le règlement de la consultation). La visite des lieux doit être effectuée au plus tard le 30 avril 2020.

Date prévisionnelle de notification : fin mai 2020.

Date prévisionnelle de commencement de la période de préparation : 2 juin 2020.

Date prévisionnelle de commencement du délai d'exécution : 29 juin 2020".

Lire : "Une même entreprise peut répondre à un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans ce cas, les offres doivent être clairement distinctes pour chacun des lots.

Le délai global d'exécution, c'est-à-dire de l'ensemble des travaux allotis tous corps d'état confondus, est fixé à quinze (15) semaines dont quatre (4) semaines de préparation.

Une visite des lieux doit être obligatoirement effectuée préalablement à la remise des offres pour l'ensemble des lots (contact : voir le règlement de la consultation). La visite des lieux doit être effectuée au plus tard le 29 mai 2020.

Date prévisionnelle de notification : fin juin 2020.

Date prévisionnelle de commencement de la période de préparation : 29 juin 2020.

Date prévisionnelle de commencement du délai d'exécution : 31 août 2020".

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 avril 2020.